

## CHARTRE ENVIRONNEMENTALE "LES 10 BORNES DE LA SAINT MEDARD"

L'Athlétic Brunoy Club, organisateur des 10 bornes de la St Médard, a souhaité s'inscrire dans une démarche de développement durable ; ainsi il est demandé à chaque participant de respecter les efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement sous cet aspect.

### EN CAS DE NON-RESPECT DES CONSIGNES LE COMITÉ D'ORGANISATION SE RÉSERVE LE DROIT DE DISQUALIFIER UN PARTICIPANT

#### **Article 1 : Respecter le site de l'évènement**

Je respecte l'environnement et les installations du site en prenant conscience que ce sont des espaces publics, partagés et protégés pour certains d'entre eux. Je ne jette aucun déchet sur le site et le parcours.

#### **Article 2 : Cohésion sociale et solidarité**

J'échange et je respecte les autres concurrents, les bénévoles de l'organisation et d'une manière générale les autres personnes croisées durant l'épreuve. Je participe aux efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement dans une démarche de développement durable. J'agis en connaissance de cause et en citoyen actif des préconisations environnementales.

#### **Article 3 : Responsabilité**

Je m'engage à être responsable de mes faits et gestes avant, pendant et après ma participation à l'évènement.

#### **Article 4 : Gestion des déchets**

Je réduis mes déchets en privilégiant les produits les moins emballés pour mes ravitaillements et autres aliments de compétition. Je trie mes déchets en utilisant les dispositifs mis en place par l'organisation. Je facilite ainsi le travail des bénévoles. Selon le cas, je remporte certains de mes déchets afin de leur réserver un tri adéquat en autre lieu.

#### **Article 5 : Lutte contre les changements climatiques**

Je privilégie, pour me rendre sur l'évènement, le covoiturage, les transports en commun et les voies ferroviaires ou encore, si le site de l'épreuve est à proximité, j'utilise mon vélo.

#### **Article 6 : Comportement sportif**

J'adopte un comportement fair-play, responsable et durable. Je n'absorbe aucune substance interdite susceptible de modifier artificiellement mes capacités physiques ou mentales durant l'épreuve.

MANIFESTATION SPORTIVE  
Développement Durable